



**RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE**  
**COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT**

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

**Présents**

Cathy Clerbaux, *Présidente* ;  
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;  
Alain Wiard, Anne Depuydt, Cécile Van Hecke, Tristan Roberti, Jean-Manuel Cisey, Benoît Thielemans, Jan Verbeke, *Échevin(e)s* ;  
José Stienlet, Philippe Desprez, Martine Payfa, Véronique Wyffels, Guillebert de Fauconval, Jean-Marie Vercauteren, Didier Charpentier, Jos Bertrand, Martine Spitaels, Michel Kutendakana, David Leisterh, Michel Colson, Anne Spaak-Jeanmart, Hugo Périlleux-Sanchez, Dominique Buyens, Sandra Ferretti, Odile Bury, Roland Maekelbergh, *Conseillers* ;  
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

**Séance du 19.06.18**

---

**#Objet : Convention de prêt de matériel de vote électronique.#**

---

Séance publique

Le Conseil communal,

Vu l'article 9 de l'ordonnance du 12 juillet 2012 organisant le vote électronique pour les élections communales;

Vu l'offre de Smartmatic International Holding BV du 28 septembre 2010, en réponse au cahier spécial des charges RRN 3/2008;

Vu le contrat-cadre du 30 janvier 2012 conclu entre, d'une part, le Service public fédéral Intérieur, la Région flamande et la Région de Bruxelles-Capitale et, d'autre part, Smartmatic International Holding BV, visant à mettre en place une centrale d'achat pour des fournitures et des services en matière de vote électronique.

Vu la lettre d'information aux communes du 24 mai 2017 de Bruxelles Pouvoirs Locaux relative à l'acquisition du matériel électoral et au montant à budgéter par les communes dans le cadre de l'achat de matériel complémentaire;

Considérant que la présente convention vise à régler le prêt à la commune du matériel de vote acquis par la Région, en ce compris les réceptions provisoire et définitive dudit matériel, ainsi que les modalités de livraison, stockage, installation, démontage, contrôle, maintenance et réparation dudit matériel.

Décide

d'approuver la Convention de prêt de matériel de vote électronique entre la Région de Bruxelles-Capitale et la Commune de Watermael-Boitsfort.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

27 votants : 27 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,  
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,  
Etienne Tihon

La Présidente,  
Cathy Clerbaux

POUR EXTRAIT CONFORME  
Watermael-Boitsfort, le 20 juin 2018

Le Secrétaire communal,

L'Echevin(e) délégué(e),

Etienne Tihon

Jan Verbeke